



Arc-en-Ciel CTT - BBW134  
organise son

## 4<sup>ème</sup> Critérium de la Toussaint Critérium Série « C »

**Dimanche 26 octobre 2014**  
**Piscine Olympique de Molenbeek-Saint-Jean**  
**Rue Van Kalck, 93**  
**1080 Bruxelles**  
(Entrée Rue Charles Malis – parking piscine olympique)

### RÈGLEMENT DU TOURNOI

1. Séries et horaire : voir page suivante – Formule : les séries se jouent par poules
2. Droits d'inscription : € 6 par série et € 10 pour 2 séries
3. Inscriptions : possibles dans maximum deux séries.

**Les inscriptions se font sur le site [cpbbw.be](http://cpbbw.be) à la page TOURNOI**

En cas de problèmes contacter : Viviane Goffin

GSM : 0475/53.20.89

Mail : [viviane.goffin@skynet.be](mailto:viviane.goffin@skynet.be)

- **ATTENTION : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur).**
  - **La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.**
  - **Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.**
  - **En cas d'absence non prévenue, une amende de 12,50 euros sera réclamée en plus du coût de son inscription.**
4. Date limite d'inscription : **le jeudi 23 octobre à 24 heures** – Elaboration des tableaux : **le vendredi 24 octobre.**
  5. Le juge arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
  6. Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
  7. Le tournoi est autorisé sous le numéro : BBW.VG09/1415
  8. Il sera fait usage de 12 tables de couleur bleue et de balles 40 mm de couleur **orange**.
  9. Les matches se jouent au meilleur des 5 manches (3 sets gagnants).
  10. Les dames sont autorisées à s'inscrire dans une série "Messieurs" pour autant qu'elles s'inscrivent dans la série "Dames" correspondant à leur classement. Si il n'y a pas de série "Dames" correspondant à leur classement, elles sont autorisées à s'inscrire dans 2 séries "Messieurs".
  11. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

